

L'Hôtel du Sanetsch

Depuis les années 1850, un projet de route carrossable par le col du Sanetsch vers l'Oberland bernois retient périodiquement l'intérêt du Grand Conseil valaisan. À partir de 1904, il est même question de chemin de fer.

Dès la fin du XIX^e siècle, grâce aux chroniques militaires et aux passages de la troupe par le Sanetsch, aux comptes-rendus des alpinistes du Club alpin suisse, des géologues ou encore des botanistes de la Murithienne (société valaisanne des sciences naturelles), quelques mentions sur le petit hôtel de Tsanfleuron apparaissent dans la presse locale. Ce sont surtout les protocoles du Conseil communal de Savièse qui permettent de retracer les modalités de cette construction.

En séance du 21 août 1881, le Conseil, sous la présidence du notaire Adrien Dubuis, prend connaissance de la demande formulée par le Capitaine Eugène Theiler père (1824-1902) habitant à Sion. Celui-ci souhaite construire un hôtel «sur le Sanetsch soit sur le territoire de la Montagne de Tsanfleuron», au lieu-dit «Plan des Allemands». L'hôtel comprendra au maximum «60 chambres avec ses dépendances nécessaires». À l'unanimité du Conseil, la concession

est accordée. Une commission se rend sur place pour limiter le terrain concédé, soit «359 toises locales de 36 pieds carrés de roi». M. Theiler obtient d'être le seul concessionnaire depuis le Pont de Glarey traversant la Morge jusqu'au Pont de Bourg traversant la Sarine et cela pendant 25 ans. Toutefois, le Conseil reste prudent: si, durant cette période, le «mouvement commercial» et l'affluence «des étrangers nécessitent des nouvelles constructions d'hôtel», la Commune pourrait alors s'associer à parts égales à M. Theiler pour la construction et l'exploitation.

La décision des élus soulève une vague d'opposition auprès des Saviésans qui auraient souhaité voir l'entreprise faite par des ressortissants de la Commune. Contre toute attente, la convention, soumise à l'Assemblée primaire, est pourtant acceptée, puis ratifiée devant le notaire Frédéric Dumoulin, le 13 août 1882.

Le Capitaine Theiler s'engage «à

faire conduire les aliments et tout le nécessaire pour le service de l'hôtel, ainsi que de faire conduire les voyageurs par une société

de Saviésans que le Conseil choisirait... La journée normale d'un voyage de Sion ou de Savièse à l'hôtel pour le compte du concessionnaire est fixée à 5 francs, le concessionnaire ne pourra exiger une charge dépassant 180 livres». M. Theiler reste cependant libre d'utiliser sa propre monture pour l'usage familial au Sanetsch.

Les bois nécessaires pour la construction seront pris dans les forêts communales de Grand-Zour et Zour Brunet (Dzebroné) après taxation et martelage par le forestier de Savièse. Les frais de martelage seront mis à la charge du concessionnaire. Il sera procédé de même pour les bois utiles aux réparations. Les bois d'affouage seront ramassés gratuitement dans les bois morts de la Grand-Zour. M. Theiler est autorisé à prendre les pierres et le sable sur la Montagne (l'alpage) de Tsanfleuron sans créer de dommage à l'herbage. Il «se réserve de pouvoir faire pâturer une vingtaine de moutons avec ceux de la Commune au Pas ou aux Zenaleta (Tsenauoi)...» et payera l'émolument aux bergers au même titre que les citoyens saviésans.

M. Theiler ne pourra pas pendant 25 ans concéder ses droits à une tierce personne sans l'accord de la commune. Il s'engage à rendre l'hôtel exploitable au plus tard le 1^{er} juillet 1883 et à payer la taxe industrielle comme les commerçants saviésans. Toutefois, lors de sa séance du 1^{er} août 1883, le Conseil, à la demande du Capitaine Theiler, prolonge ce délai d'une année. La concession du terrain est accordée pour 400 francs répartis par moitié entre la commune et l'alpage de Tsanfleuron.

Entre 1890-1892, Eugène Theiler demande au Conseil communal



B344 - Hôtel Sanetsch et Oldenborn

de pouvoir agrandir l'hôtel, de construire une remise pour chevaux. Le Conseil autorise aussi les «travaux nécessaires pour conduire de l'eau de source à l'hôtel, moyennant que la captation de la source ne soit pas préjudiciable à la Montagne de Tsanfleuron.»

Désormais, des cartes postales du site sont expédiées par les premiers touristes et les personnalités qui séjournent à l'hôtel. Durant le XX^e siècle, l'hôtel ouvre régulièrement ses portes en été. Quelques imprudents trouveront à s'y abriter hors saison. Savièse, qui attire les peintres à la suite d'Ernest Biéler arrivé en 1884, ne connaîtra pas la grande vague touristique attendue au Sanetsch.

Les Saviésans se souviennent de la tenancière Anita Widmann-Theiler, arrière-petite-fille du Capitaine E. Theiler père. Depuis 2002, la Commune de Savièse est propriétaire de l'hôtel restaurant exploité par la famille Guy-Noël Dumoulin.

Anne-Gabrielle Bretz-Héritier

Passage du Sanetsch à bicyclette en avril 1943

«J'atteins bientôt l'agglomération de Savièse (...). Là, un vieux, puis plus loin une vieille, auxquels j'adresse quelques mots, mais sans oser leur déclarer absolument que je suis en route pour passer le col, n'ont pas l'air de croire que le Sanetsch est praticable en ce moment déjà avec une bicyclette - l'un dit même qu'il faudrait... des skis! et l'autre qu'il y a «trop de neize» (...)

Tout subitement, ayant tourné la tête vers la droite j'aperçois à peu près au même niveau que celui où je me trouve, quoi? - l'hôtel du Sanetsch, tout blanc et ensoleillé, avec le sentier droit au-dessous! Force m'est de le rejoindre. (...) j'en fais le tour; il est fermé et bien fermé partout, hélas! n'ouvrant ses portes, paraît-il, qu'au mois de juin, mais je découvre une petite dépendance, sorte d'appentis sans porte, où il y a un tas de paille à peu près propre. Il est maintenant 16 heures. J'ai abandonné l'espoir de passer le col aujourd'hui, bien sûr, mais j'ai encore le temps d'aller plus haut, en reconnaissance. Je marche encore une demi-heure lorsque je trouve un chalet avec cette inscription: «Dieu protège Zanfleuron», et une longue étable tout auprès - les deux bâtiments dans le même état que l'hôtel: toutes ouvertures, petites ou grandes, closes à n'y pouvoir passer un fétu de paille!»

Revue « Les Alpes », 1945



Sanetsch. - Hôtel Theiler et le Sublage